© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Dépénalisation

Par Profil supprimé Postée le 10/11/2009 19:02

> je n'arrive pas à trouver d'articles de référence sur l'éventualité d'une dépénalisation du cannabis en France. Pouvez-vous me dire où je peux trouver des éléments sur lesquels je peux m'appuyer ? Merci

---

Mise en ligne le 12/11/2009

Bonjour,

Actuellement en France la dépénalisation de cannabis ne fait pas partie des débats politiques. C'est à dire qu'aucun projet d'étude ni de texte de loi n'est proposé pour statuer sur cette question.

En absence donc, de références officielles, vous pouvez vous appuyer sur les débats médiatiques pour en avoir quelques éléments.

Les journaux et revues de presse abordent aussi la question de la dépénalisation.

Le quotidien "Libération" et la revue "Courrier International" y consacrent des articles.
Dans le premier, les journalistes intewievent deux députés sur ce sujet ("Libération" du 26 Octobre).

Le "Courrier International, quant à lui, propose un article de 7 pages issu du magazine américain "Fortune" traitant la question de la dépenalisation. ("Courrier International" du 12 Octobre).

Enfin, vous pouvez consulter les sites internet des militants de la dépénalisation.
A titre d'exemple voici les adresses de deux mouvements militants:

- Collectif d'Information et Recherche Cannabique: www.circ-asso.net
- Cannabis sans frontières: www.cannabissansfrontieres.org.

Cordialement